



MATIÈRE JAUNE

**Guide de soutien
à la relève artistique
de la Mauricie**

littérature



culturemauricie

LA CULTURE, C'EST NOTRE FORCE

2025

La littérature en Mauricie

Roman, poésie, nouvelle, essai, récit, conte, littérature jeunesse... Plusieurs auteurs et autrices de grand talent sont établies en Mauricie. La concertation du milieu de la littérature s'exerce par le biais de la [Société des écrivain-es de la Mauricie](#) qui réunit 90 membres. De son côté, la concertation des bibliothèques est assurée par le [Réseau Biblio CQLM](#). La Mauricie compte deux grands rendez-vous annuels, le [Salon du livre de Trois-Rivières](#) et le [Festival international de la poésie](#). Pour leur part, [Les Rendez-vous de la nouvelle](#) ont lieu toutes les années impaires. Notons que la région dénombre également sept librairies agréées, trois éditeurs agréés, cinq bibliothèques publiques autonomes et 42 bibliothèques affiliées.

LOI

La Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène et sur leurs contrats avec les diffuseurs [L.R.Q.c.S-32.1](#) détermine les critères pour obtenir le statut professionnel. En vertu de cette loi, un·e artiste est considéré·e professionnel·le s'il ou elle correspond à cette définition :

« Un artiste s'entend d'une personne physique qui pratique un art à son propre compte et qui offre ses services ou ses œuvres, moyennant rémunération ou autre contrepartie monétaire, à titre de créateur·rice ou d'interprète, dans un des domaines mentionnés précédemment. »

TPS TVQ, dois-je m'inscrire?

L'artiste est considéré·e comme un "petit fournisseur" si le total des fournitures taxables (incluant les ventes, les locations, les échanges, les transferts, le troc, etc.) ne dépasse pas 30 000 \$ au cours d'un trimestre civil donné ni pour l'ensemble des quatre trimestres civils qui le précèdent. Dans ce cas, nul besoin de s'inscrire aux fichiers de la TPS et de la TVQ ni de percevoir des taxes. [Revenu Québec](#)



Pour un·e artiste de la relève, devenir membre de son association professionnelle, d'une association reconnue ou d'un regroupement reconnu en vertu de l'article 10 de la loi est pertinent puisque c'est un premier pas vers la reconnaissance de ses pairs.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

L'[Union des écrivains et écrivains québécois](#) est une source importante d'informations pour toutes les personnes gravitant dans le milieu de la création littéraire. L'organisme travaille à la promotion et à la diffusion de la littérature québécoise, au Québec, au Canada et à l'étranger, de même qu'à la défense des droits socio-économiques des écrivain-es. Il est toujours possible - et pertinent! - de s'informer auprès de l'UNEQ avant de signer toute entente avec une maison d'édition. Les consultations juridiques ou fiscales sont gratuites pour les membres.

[Pour adhérer](#)
[Grille de tarifs - barèmes minimaux](#)
[Juridique et fiscalité](#)

DROIT D'AUTEUR

Le droit d'auteur s'applique à toutes les œuvres originales de nature littéraire, dramatique, musicale et artistique, dans la mesure où l'auteur·rice était, à la date de la création de l'œuvre, citoyen·ne, sujet·te ou résident·e du Canada ou d'un autre pays signataire.

[Le droit d'auteur sur l'œuvre](#) comporte le droit exclusif de produire ou de reproduire la totalité ou une partie importante de l'œuvre, d'en exécuter ou d'en représenter la totalité ou une partie importante en public. Le droit exclusif d'autoriser ces actes est inclus dans la présente définition.

[Connaitre la loi.](#)

[Office de la propriété intellectuelle du Canada](#)
[Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction \(Copibec\).](#)

En général, la protection accordée à une œuvre demeure valide pendant toute la vie de l'auteur·rice ainsi que pour une période de 70 ans suivant la fin de l'année civile de son décès. Par la suite, l'œuvre appartient au domaine public.

COPIBEC

Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction

Dans le secteur du texte et de l'image, Copibec assure la gestion collective de l'utilisation des œuvres des autrices et des auteur·rices et des créateur·rices en arts visuels - et ce, dans le respect de leurs droits et de ceux de leurs maisons d'édition.

« Que vous soyez écrivain·e, auteur·rice de nouvelles, créateur·rice de matériel scolaire, poète, rédacteur·rice scientifique, bédéiste, dramaturge, traducteur·rice ou adaptateur·rice, Copibec s'assure que vos droits sont respectés et que vous obteniez des redevances pour l'utilisation de vos œuvres. »

[Copibec.](#)

Composantes d'un dossier d'artiste

Le dossier d'artiste ne doit en aucun cas être négligé par les écrivain·es. Il est essentiel de s'assurer de l'uniformité, de la cohérence et du caractère personnel du dossier. De plus, tenir à jour chacun des éléments de ce dossier est primordial. Parfois ardu à rédiger, le dossier d'artiste témoigne du professionnalisme et son utilisation avisée s'avère souvent avantageuse.

CONSEIL

Demandez à des personnes externes de porter un regard critique sur votre dossier, ce qui vous permettra de prendre du recul et de le clarifier s'il y a lieu.

LETTRE DE PRÉSENTATION

Cette lettre sert à présenter le dossier et à donner au(x) responsable(s) de la sélection l'ensemble de l'information spécifique concernant l'artiste. Les coordonnées de l'écrivain·e doivent apparaître sur cette lettre afin de faciliter le suivi.

CURRICULUM VITAE

Le CV doit être rédigé avec rigueur. Il est exigé pour chercher du financement (bourses, prix, commandites et subventions), présenter un projet (appel de dossiers, proposition de projets, soumission), communiquer son travail auprès du public et des médias, élaborer son site, etc.

Il est conseillé de retirer de son CV les expériences d'emploi qui ne sont pas en lien avec les arts ou un domaine connexe. Un CV fait mention des expériences professionnelles et, indirectement, des compétences. Ce document dresse en ordre chronologique décroissant l'historique des activités professionnelles connexes avec la profession d'artiste. Le CV doit idéalement totaliser entre une et quatre pages.

DÉMARCHE ARTISTIQUE/LITTÉRAIRE

Ce texte doit être clair, concis, et tenir sur environ une page. L'optique est de circonscrire le champ des intérêts artistiques. La démarche artistique permet de créer des liens entre les différents projets créatifs et de témoigner des visées du travail de l'écrivain·e. Elle doit bonifier et non répéter les autres éléments du dossier. La démarche artistique est constamment à reformuler, à réécrire, car à l'instar du travail de création, elle est en constante évolution, en mouvance.

DOSSIER DE PRESSE

Bien que le dossier de presse ne soit pas un élément obligatoire du dossier d'artiste pour les créateur·rices de la relève, il peut influencer positivement les décisions des comités de sélection. Afin de le réaliser, il faut numériser les photos et articles publiés sur son travail artistique dans les journaux, les revues spécialisées et les ouvrages dédiés à la pratique (inclure auteur·rice, titre de l'article, titre du périodique ou du journal, ainsi que la date de publication). Les transcriptions de critiques radiophoniques et les entrevues télévisuelles peuvent également figurer dans le dossier de presse.

DESCRIPTION DE PROJET POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION

Ce texte permet de mieux comprendre le projet littéraire et d'en évaluer la faisabilité. Il est important de s'assurer que les idées énoncées dans la description écrite du projet, la langue utilisée et la présentation soient claires et détaillées. Il faut susciter l'intérêt du comité, lui donner envie que le livre se trouve en librairie. Un échéancier de travail est parfois exigé, de même qu'un budget et un extrait d'œuvre déjà publiée. Selon les demandes de subvention, la longueur demandée pour la description du projet peut fluctuer entre une et trois pages.

CONSEIL

Au cours de leur carrière, les auteur·rices font face à plusieurs refus. Le mot d'ordre : persévérance ! L'organisme subventionneur peut répondre aux questions concernant un refus. Il s'agit de s'informer activement pour mieux se préparer à la prochaine demande.

Les types d'édition

Le choix du modèle d'édition détermine les coûts que doivent assumer les auteur·rices ainsi que la part (%) du revenu des ventes de l'œuvre qu'ils et elles sont en droit d'attendre.

Référence

[Union des écrivaines et écrivains québécois](#)

Source

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)



Le contrat d'édition

- Lire attentivement le contrat et s'assurer de comprendre chacune des clauses avant de signer.
- Attention aux clauses qui définissent la cession des droits : impression, reproduction, traduction, adaptation et droits dérivés.
- Attention à la clause établissant les droits de préférence (pour ne pas être « lié » à un éditeur lors du dépôt du prochain manuscrit).

En savoir plus > [Le pacte sans pactole : 10 erreurs à ne pas commettre lors de la signature d'un contrat d'édition](#)

En cas de doute, consulter une association professionnelle avant de signer un contrat. [L'UNEQ](#) offre à ses membres un service gratuit d'évaluation de contrat d'édition.

Édition professionnelle

Processus d'édition traditionnel dans lequel une maison d'édition prend en charge la totalité des coûts de production et de diffusion du livre. En d'autres termes, la maison d'édition assume le risque financier dans son intégralité et l'écrivain·e perçoit des droits d'auteur – généralement 10% du prix de vente du livre. La maison d'édition est responsable de demander le numéro ISBN de l'ouvrage et d'effectuer le dépôt légal. L'auteur·rice est lié à son éditeur par un contrat d'édition.

Édition à compte d'auteur

Processus d'édition dans lequel l'auteur·rice paie un éditeur qui offre la publication à compte d'auteur. En échange du montant déboursé, l'éditeur va faire imprimer l'ouvrage et se charger de sa production. L'auteur·rice assume l'intégralité des coûts de production et de diffusion du livre ainsi que tous les risques financiers. Le nom de l'éditeur à compte d'auteur est généralement présent sur l'ouvrage, en plus de celui de l'auteur·rice. L'auteur·rice est lié à l'entreprise par l'entremise d'un contrat de services.

Autoédition

Processus d'édition dans lequel l'auteur·rice produit et diffuse son ouvrage et assume l'ensemble des risques financiers. L'auteur·rice est l'éditeur du document et est responsable de réaliser le graphisme, la révision linguistique, la demande du numéro ISBN de l'ouvrage et d'effectuer le dépôt légal. Il peut utiliser les services d'entreprises ou de plateformes pour l'aider dans l'édition ou la diffusion de son livre.

Voir aussi le [Petit guide de l'autoédition au Québec de Bibliothèque et Archives nationales du Québec](#)

Stabilité des ventes de livres au Québec en 2023

En 2023, les ventes finales de livres neufs des détaillants, des éditeurs et des distributeurs totalisent 677,3 M\$, seulement 0,2 % de moins qu'en 2022, où les ventes avaient atteint leur plus haut niveau (678,4 M\$) des dix dernières années.

On constate que la valeur des ventes augmente pour certaines catégories de points de vente et qu'elle diminue pour d'autres :

- Les ventes finales des éditeurs ont augmenté pour une troisième année successive. Elles grimpent à 118,4 M\$ en 2023 (+ 3,2 % par rapport à 2022), la valeur la plus élevée depuis 2018.
- Les ventes finales des distributeurs ont peu augmenté par rapport à 2022 (+ 0,4 M\$; + 1,4 %) pour atteindre un sommet de 29,0 M\$.
- Les ventes des librairies sont relativement stables (+ 0,3 %); elles sont passées de 455,9 M\$ en 2022 à 457,9 M\$ en 2023.
- Après une hausse en 2022, les ventes des détaillants de la grande diffusion diminuent de 8,4 % en 2023 et atteignent leur plus bas niveau depuis 2019. Les ventes des grandes surfaces au rabais ont diminué de 9,7 % (- 4,3 M\$) et celles dans les autres points de vente, comme les grands magasins, les boutiques et les kiosques à journaux, ont diminué de 6,7 % (- 2,3 M\$).

[Faits saillants](#)

Revenus de vente

Une publication chez un éditeur reconnu/ éditeur professionnel implique que les revenus de la vente d'un livre seront répartis entre les quatre intervenants de la chaîne du livre :

- Auteur : 10 % (à titre de rémunération)
- Éditeur : 30 %
- Distributeur : 20 %
- Libraire : 40 %

Trouver un éditeur

Il est important de cibler les maisons d'édition qui correspondent au type de littérature que vous écrivez.

[Liste des éditeurs agréés québécois](#)

[Liste de maisons d'édition au Québec](#)

Envoyer son manuscrit

Les spécificités pour l'envoi d'un manuscrit diffèrent d'un éditeur à l'autre. Il faut s'assurer de répondre aux exigences des éditeurs ciblés. La plupart des éditeurs acceptent uniquement les envois électroniques. Certains éditeurs demandent de joindre une lettre de présentation, un résumé du livre et/ou un curriculum vitæ. Un manuscrit peut être envoyé simultanément à plusieurs éditeurs. Il est conseillé de conserver des traces des correspondances avec les éditeurs. Une réponse peut prendre jusqu'à deux ans. Certains éditeurs envoient uniquement des réponses aux auteur·rices dont les manuscrits sont retenus pour publication et quelques éditeurs ne font pas de suivis.

CONSEIL

Avant l'envoi : toujours faire relire son manuscrit par une personne impartiale afin de recueillir ses commentaires critiques et ses suggestions de correction. Il est possible d'embaucher un·e directeur·rice littéraire professionnel·le pour ce faire. Des entreprises offrent ce service, par exemple [Le Pigeon décoiffé](#).

Quelques sources de financement

[Conseil des arts et des lettres Québec \(CALQ\)](#)

Conditions : avoir publié, dans un contexte reconnu par les pairs, au moins un livre ou un minimum de trois textes dans un genre littéraire admissible au Conseil des arts et des lettres du Québec. Les publications sur support électronique, les publications à compte d'auteur et l'autoédition sont également admissibles. Le critère de reconnaissance par les pairs exclut le milieu de la recherche universitaire et l'édition scolaire.

[Conseil des arts du Canada](#)

[Fonds Mauricie](#)

[Offices jeunesse internationaux du Québec \(LOJIQ\)](#)

[Programme du droit de prêt public](#)

Paiements annuels aux créateur·rices dont les œuvres se trouvent dans les bibliothèques publiques canadiennes. Les subventions reçues doivent être incluses dans les revenus annuels de l'écrivain·e.

[Services Québec | Programme Jeunes volontaires](#)

[Commandites Coup de pouce | Culture Mauricie](#)

[Résidences d'écriture](#)

Pour mieux comprendre le programme de bourses aux artistes du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), voir l'[ABC des bourses du CALQ](#)

[UNEQ : Guide pour les subventions](#)

Répertoire culture-éducation

Le Répertoire culture-éducation est la source d'information par excellence pour toute personne ou organisme désirant organiser des activités culturelles. Il compte près de 2500 fiches d'artistes, d'écrivain·es et d'organismes qui offrent des ateliers artistiques ou des sorties culturelles. Le répertoire couvre plusieurs disciplines artistiques, genres littéraires et secteurs culturels. Les artistes et les écrivain·es faisant partie du Répertoire sont sélectionnés à la suite d'un processus rigoureux effectué sur dossier par des comités d'expert·es dans les domaines de la culture et de l'éducation et à la suite d'appels de candidatures lancés par le ministère de la Culture et des Communications.

[S'inscrire au répertoire](#)

[En savoir plus](#)

Se diversifier

Pour pouvoir vivre de leur plume en région, les écrivain·es doivent multiplier les sources de revenus. La majorité des auteur·rices ont une occupation professionnelle connexe, notamment dans le milieu de l'enseignement, dans celui de l'édition ou en librairie. Les auteur·rices sont souvent appelé·es à faire des présentations en public : milieu scolaire, festivals, événements littéraires, tables rondes, etc. Si parler en public est un obstacle pour vous, une formation de prise de parole peut s'avérer judicieuse (voir les programmations de Culture Mauricie, du Cégep de Trois-Rivières ou d'autres organismes privés).

Des diplômes en création littéraire sont offerts par plusieurs universités (certificats en création littéraire) et un programme en édition peut être suivi à l'Université de Sherbrooke.

Quelques prix littéraires

[Prix de la création Radio-Canada](#)

[Prix Arts Excellence - Littérature](#)

[Prix Clément-Marchand](#)

(concours pour la relève littéraire)

[Prix de littérature Gérald-Godin](#)

[Prix Nouvelles voix de la littérature - Salon du livre de Trois-Rivières](#)

[Prix des libraires](#)

[Prix des Rendez-vous du premier roman](#)

[Prix Félix-Leclerc de poésie](#)

[Prix Geneviève-Amyot](#)

[Prix, bourses et résidences - UNEG](#)

Présence virtuelle et contacts humains

Présence active sur le Web

Une présence Web est essentielle pour les écrivain·es. Avoir un site Internet et utiliser différents médias sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, etc.) est primordial pour tout artiste qui veut se faire connaître. Il est plus facile que jamais pour les auteurs et autrices de promouvoir leurs œuvres et leurs activités auprès de différents publics et d'entretenir des liens.

Il est toutefois nécessaire d'établir une stratégie selon son lectorat, ses besoins et le temps qu'il est possible d'y consacrer, que ce soit pour des objectifs de notoriété ou tout simplement de promotion au sein de son réseau.

Il est indiqué de mettre régulièrement à jour les informations publiées sur ces plateformes.

Trucs et astuces

Pour des trucs et astuces > [Boîte à outils numérique](#) de Culture Mauricie.
Lire [Comment avoir une présence efficace en ligne](#).

CONSEILS

Fréquentez les festivals, les Salons du livre et les activités littéraires, initiez les occasions de développer des collaborations avec des artistes d'autres disciplines (peintres, graveur·es, musicien·nes, photographes...).

Organiser un lancement ou un événement littéraire

Faire parler de soi et de son œuvre est indispensable pour votre carrière.

Pensez à :

- Trouver un lieu adéquat, significatif par rapport à votre ouvrage.
- Envoyer une invitation de presse aux médias et aux différents partenaires du milieu (voir Culture Mauricie pour la liste des médias régionaux).
- Rédiger et envoyer un communiqué de presse.

Implication sociale

S'impliquer socialement contribue à la reconnaissance de l'artiste. S'associer bénévolement à un organisme qui vous passionne, participer à un comité de travail ou de réflexion, agir à titre d'administrateur ou d'administratrice dans un conseil d'administration permet, entre autres, de développer ses aptitudes de leadership, d'accroître sa visibilité, d'établir un réseau professionnel et de contribuer à la communauté. Ces implications permettent aux artistes de la relève de renforcer leurs compétences et aptitudes entrepreneuriales tout en les sensibilisant à leur réalité de travailleur·se autonome et d'entrepreneur·e culturel·le.

Ressources mauriciennes*

**Conseil régional de la culture
Regroupement d'artistes et d'organismes
culturels de la Mauricie**
[Culture Mauricie](#)

**Maisons d'édition reconnues par le Ministère de la
Culture et des Communications**
[Le Sabord](#)
[Écrits des Forges](#)

Autres maisons d'édition
[Éditions Le Point Bleu](#)
[Éditions du Wampum](#)

Association d'écrivain·es
[Société des écrivain·es de la Mauricie](#)

Événements

[Salon du livre de Trois-Rivières](#)
[Festival international de la poésie de Trois-Rivières](#)
[Les Rendez-vous de la nouvelle](#)
[Festival littéraire Mauricie/Centre-du-Québec](#)
[Midis littéraires](#)
[OFF festival de poésie de Trois-Rivières](#)
[Foire du livre de Shawinigan](#)
[Micro ouverts - Collectif Les Fées Ferrées](#)
[Pause littéraire de la Mauricie](#)

Librairies indépendantes en Mauricie

[Coopsco \(Trois-Rivières et Shawinigan\)](#)
[L'Exèdre \(Trois-Rivières\)](#)
[Librairie ABC \(La Tuque\)](#)
[Librairie Poirier \(Trois-Rivières et Shawinigan\)](#)

Autres librairies

[Librairie Librissime](#)
[Archambault](#)
[Renaud-Bray](#)

Lieux de formation

[Université du Québec à Trois-Rivières](#)
[Cégep de Trois-Rivières](#)
[Cégep de Shawinigan](#)
[Collège Laflèche](#)

CONSEIL

Avant d'envoyer un dossier pour faire partie d'un regroupement ou pour collaborer à un événement, s'assurer que votre démarche correspond aux mandats de l'organisation ciblée.

Il est aussi suggéré de rencontrer les responsables du regroupement et de s'informer sur les autres artistes qui y gravitent.

Formations

[Culture Mauricie](#) offre des formations sur mesure pour les artistes et les organismes culturels : [consulter la liste](#). Les formations ponctuelles, les stages de perfectionnement, les ateliers de création, les résidences ou le mentorat (par exemple, le [programme de parrainage de l'UNEQ](#)) par des artistes reconnues sont également très pertinents dans un cheminement de carrière.

Ressources nationales*

Ressources gouvernementales

[Ministère de la Culture et des Communications](#)
[Observatoire de la culture et des communications du Québec](#)

Références et regroupements

[Association nationale des éditeurs de livres](#)
[Association québécoise des Salons du livre](#)
[Association des écrivains québécois pour la jeunesse](#)
[Communication Jeunesse](#)
[Les Libraires](#) - Informations et actualités littéraires
[Office de la propriété intellectuelle du Canada](#) - Enregistrement d'un droit d'auteur
[Réseau Biblio CQLM](#) - Bibliothèques publiques municipales rurales et semi-urbaines
[The Quebec Writers' Federation](#)
[Union des écrivaines et des écrivains québécois](#)

Événements

[Les nuits de la poésie](#)
[Nuit de la lecture](#)
[Salons du livre](#)
[Maison de la littérature](#)
[Québec en toutes lettres](#)
[La poésie partout](#)
[Spoken Word Québec](#)
[Littérature et autres niaiseries](#)

Périodiques

[Le Sabord \(Mauricie\)](#)
[Les écrits](#)
[Estuaire](#)
[Exit](#)
[Lettres québécoises](#)
[Moebius](#)
[Nuit Blanche](#)
[Solaris](#)
[XYZ : la revue de la nouvelle](#)

CONSEIL

Plusieurs ressources sont disponibles pour vous renseigner ou pour vous orienter, utilisez-les!

CONSEILS

Publier un article dans un magazine ou un journal peut accroître la crédibilité et devenir un atout important pour votre CV. Pourquoi ne pas d'abord rédiger un ou des textes brefs ?

[Société de développement des périodiques québécois - Littérature](#) et [Création littéraire](#)

Références

Plusieurs informations ont été puisées ici : [Conseil des ressources humaines du secteur culturel \(CRHSC\)](#)

*Liste non exhaustive



**Les guides
« Matière jaune »
sont une production**



culture mauricie
LA CULTURE, C'EST NOTRE FORCE

« MATIÈRE JAUNE » fait référence à la zone du cerveau dédiée à la créativité, à l'innovation et au dépassement de soi.

2025